



CHAMPIONNATS CANADIENS DE L'EST SPEEDO 2023 16-19 MARS 2023

INFORMATION GÉNÉRALE

Ce sont les règles de Natation Canada qui régissent la compétition. Les règles ou procédures de compétition décrites dans la présente trousse d'information prévalent sur celles qui se trouvent dans le livre de règlements de Natation Canada.

La compétition est ouverte aux nageurs qualifiés inscrits auprès de Natation Canada ainsi qu'aux nageurs étrangers inscrits auprès de la FINA (nageurs membres de fédérations de natation étrangères). Veuillez consulter le [livre des règlements de Natation Canada](#) pour connaître les règles d'admissibilité (CGR 1.2.1 et CGR 1.3.1). Pour les épreuves de paranatation, les règles ou procédures de compétition décrites dans la présente trousse prévalent sur les règlements et règles techniques de World Para Swimming (WPS).

Pour obtenir des renseignements ou les mises à jour au sujet du document, veuillez consulter le [site web de Natation Canada](#).

Hôtes de la compétition

Natation Canada et le Windsor Aquatic Club

Lieu

International Aquatic & Training Centre
401 Pitt Street West Windsor, Ontario

Piscine

Bassin de compétition 50 m de 10 couloirs
Bassin d'échauffement 25 m de 5 couloirs

DATES IMPORTANTES

Date limite d'inscription	Mardi 7 mars 2023	
Classification	14-15 mars 2023 – La date et l'heure des rendez-vous seront connues avant les déplacements des équipes	
Enregistrement	Mardi 14 mars 2023	Mercredi 15 mars 2023
	7 h 30-11 h 30 15 h 30-19 h 30	7 h 30-11 h 30 15 h 30-19 h 30
	Il sera possible de s'inscrire pendant les périodes d'échauffement pendant la compétition.	
	Les représentants et entraîneurs de clubs sont tenus d'inscrire leur club au bureau d'enregistrement pour recevoir leurs accréditations. Tout entraîneur et membre du personnel de soutien doit s'inscrire en personne.	
Entraînement précompétition	Mardi 14 mars 2023	Mercredi 15 mars 2023
	8 h-12 h 16 h-20 h	8 h-12 h 16 h-20 h
Réunion technique	Mercredi 15 mars 2023 à 15 h	
Heures de la compétition	Séries : échauffement à 7 h 30/début à 9 h	
	Finales : échauffement à 16 h 30/début à 18 h	

COMITÉ ORGANISATEUR

Gestionnaire des événements
Directeur de rencontre nationale

Jocelyn Jay
Trevor Cowan

jjay@natation.ca
tcowan@natation.ca



Juge-arbitre de rencontre nationale	Dave Shewfelt	dave.fina09@gmail.com
Juge-arbitre de rencontre nationale de paranatation	Jeff Holmes	jeff_holmes@bell.net
Coordonnatrice des inscriptions de Natation Canada	Carole Thomas	cthomas@natation.ca
Responsable de la classification de la rencontre nationale	Mike Edey	medey@natation.ca
Directeur de rencontre	À confirmer	
Coordonnateur des officiels	À confirmer	

SPORT SÉCURITAIRE

Natation Canada croit que tout athlète, entraîneur, officiel, membre du personnel et bénévole a le droit de participer au sport dans un milieu sécuritaire et inclusif exempt de mauvais traitement, de harcèlement et de discrimination.

Natation Canada s'engage à offrir un milieu sécuritaire et inclusif et à promouvoir des environnements ouverts et observables. Pour ce faire, des efforts considérables et concertés doivent être déployés pour éviter toute situation où un entraîneur, un officiel, un membre du personnel, etc., se retrouve seul avec un athlète. Toute interaction entre un athlète et une autre personne en position de confiance devrait normalement, et autant que possible, avoir lieu dans un environnement ou à un endroit qui est à la fois ouvert et observable par les autres.

Nous souhaitons rappeler à tous les participants de l'évènement qu'ils sont liés aux politiques et procédures de Natation Canada, y compris, sans toutefois s'y limiter, le Code de conduite et d'éthique professionnelle, les politiques sur l'équité, la diversité et l'inclusion et la politique de harcèlement. Pour obtenir tout renseignement concernant le programme Sport sécuritaire de Natation Canada, veuillez visiter le www.swimming.ca/fr/sport-securitaire/.

Natation Canada rappelle aux entraîneurs et aux athlètes qu'il est fortement déconseillé de se changer sur le bord de la piscine. Nous demandons aux athlètes de bien vouloir utiliser les vestiaires désignés des lieux ou les tentes au bord de la piscine s'il y en a. Nous demandons également aux entraîneurs de ne pas encourager les athlètes à se changer au bord de la piscine et de nous aider à ce que notre sport reste sécuritaire pour tous.

NORMES DE QUALIFICATION

[Normes de Natation Canada 2023](#)

L'âge d'un nageur est déterminé par son âge à la première journée de compétition, soit le jeudi 16 mars 2023.

Période de qualification

Les temps réalisés en grand bassin depuis le 1^{er} septembre 2021 sont admissibles.

Groupes d'âge

Femmes	Hommes	Relais
Jeunesse : 13-15	Jeunesse : 14-16	Femmes : 13 ans et plus
Sénior : 16 ans et plus	Sénior : 17 ans et plus	Hommes : 14 ans et plus
		Mixte : 13 ans et plus

Les épreuves de style de 50 m (dos, brasse, papillon) incluront les athlètes de toutes les catégories d'âge en séries préliminaires et en finales, soit les athlètes féminines âgées de 13 ans et plus et les athlètes masculins âgés de 14 ans et plus.



Les parageurs seront en mesure de s'inscrire à toute épreuve pour laquelle ils ont égalé ou battu la NQM ou le TIC des championnats canadiens de l'Est ou de l'Ouest de 2023. Cependant, seulement 12 épreuves auront une finale A :

- 200 m libre S1-S5, S14 (épreuves 301/302)
- 100 m dos S6-S14 (épreuves 303/304)
- 100 m libre S1-S14 (épreuves 305/306)
- 50 m dos S1-S5 (épreuves 307/308)
- 100 m brasse SB4-SB9, SB11, SB14 (épreuves 309/310)
- 50 m papillon S1-S7 (épreuves 311/312)
- 400 m libre S6-S13 (épreuves 313/314)
- 100 m papillon S8-S14 (épreuves 315/316)
- 50 m brasse SB1-SB3 (épreuves 317/318)
- 50 m libre S1-S14 (épreuves 319/320)
- 200 m QNI SM5-SM14 (épreuves 321/322)
- 150 m QNI SM1-SM4 (épreuves 323/324)

Lorsqu'un nageur se qualifie grâce à une NQM ou plus dans sa classe sportive, il peut s'inscrire à n'importe quelle épreuve paralympique à l'horaire pour laquelle il a atteint ou surpassé la NQM ou le TIC. Si une épreuve n'est pas offerte pour une classe sportive en particulier, un athlète peut s'inscrire à l'épreuve d'une classe sportive supérieure du même groupe de déficience ou handicap (1-10, 11-13) à condition qu'il satisfasse au TIC de l'épreuve de la classe sportive substitut.

Un athlète de la classe sportive NE SB9 NE a le droit de s'inscrire à un maximum de deux (2) épreuves des classes sportives S/SM10 à condition qu'il satisfasse au TIC de S/SM10 dans chaque épreuve. Ces épreuves seront nagées hors concours seulement lors des sessions préliminaires.

Pour les épreuves du programme paralympique, seules les normes de qualification en grand bassin peuvent être utilisées pour l'inscription.

Inscriptions tardives

Les inscriptions tardives de nageurs n'ayant pas respecté la date limite d'inscription seront acceptées jusqu'au début de la réunion technique, mais les frais d'inscription seront doublés.

Lorsque les inscriptions tardives ont été acceptées, toute modification ou correction sera facturée au coût de 100 \$ par modification ou correction, comme indiqué ci-dessous.

Tout athlète qui réussit sa première course de qualification après la date limite d'inscription peut être ajouté sans pénalité (seul le coût d'inscription lui sera facturé).

Les modifications aux épreuves des parageurs suite à la classification ne seront pas facturées comme une inscription tardive.

Modifications et corrections

Des modifications et des corrections peuvent être apportées sans pénalité jusqu'à la date limite d'inscription.

Après la date limite d'inscription, des corrections et des modifications aux inscriptions peuvent être apportées jusqu'au début de la réunion technique au coût de **100 \$** par modification ou correction. (Le coût par modification s'applique à toute modification par nageur, par épreuve, par changement, et non par courriel envoyé.)

Les frais de modification de 100 \$ n'auront pas à être payés si un athlète réussit à se qualifier à une épreuve après la date limite d'inscription (p. ex. entre le 8 et le 15 mars). L'épreuve en question pourra être ajoutée sans pénalité.



Nageurs étrangers

Les compétiteurs étrangers (autres que les membres de USA Swimming) doivent présenter une lettre de leur fédération nationale confirmant leur inscription auprès d'elle. La lettre doit parvenir à Jocelyn Jay (jjay@natation.ca) avant la date limite d'inscription à la compétition.

Un maximum de 2 nageurs étrangers pourra accéder aux finales A et un maximum de 2 nageurs étrangers aux finales B. Les nageurs étrangers nageront hors concours durant les finales. Un maximum d'un nageur étranger substitut sera nommé pour les finales B, s'il y a lieu, et ce nageur sera admissible à participer aux finales seulement si un autre nageur étranger déclare forfait.

Preuve de temps

Épreuves individuelles (y compris les épreuves de paranatation) : tous les temps saisis à l'inscription seront confirmés par le système d'inscription en ligne. Tout temps non validé indiqué sur la fiche d'inscription doit être prouvé au plus tard à la date limite d'inscription. Le coordonnateur des inscriptions de la rencontre peut demander une preuve de temps pour toute inscription avant ou pendant la compétition.

Épreuves de relais : tous les temps d'inscription des relais doivent être confirmés en utilisant des nageurs inscrits à la compétition au plus tard à la date limite d'inscription de la compétition. Le système d'inscription en ligne doit être utilisé pour soumettre la preuve de temps de tous les temps de relais. Étant donné qu'il n'y a aucune norme d'inscription pour les relais, toute équipe de relais dont les preuves de temps n'ont pas été soumises avant la date limite d'inscription sera inscrite sans temps (NT).

Un club a la responsabilité de confirmer, sur demande, tout temps saisi à l'inscription. Si le club n'est pas en mesure de prouver un temps, le nageur concerné ne sera pas autorisé à participer à l'épreuve en question.

Listes d'inscription

Les listes d'inscriptions seront affichées sur le site web de Natation Canada après la date limite d'inscription.

Forfaits

Les forfaits envoyés par courriel à la coordonnatrice des inscriptions (cthomas@natation.ca) avant la réunion technique seront acceptés.

Les forfaits envoyés par courriel après le début de la réunion technique ne seront pas acceptés. Un **formulaire de forfait en ligne** doit alors être soumis.

Épreuves préliminaires et finales contre la montre

Heure limite de forfaits pour les épreuves préliminaires et finales contre la montre de jeudi : 30 minutes après la fin de la réunion technique.

Heure limite de forfaits des épreuves préliminaires et finales contre la montre du vendredi au dimanche : 30 minutes après le début des finales de la soirée précédente

Finales

30 minutes après la fin des épreuves préliminaires (excluant les épreuves de finales contre la montre).

Pénalité

Toutes les amendes doivent être payées conformément à la règle SNC 3.4 de Natation Canada.



INFORMATIONS RELATIVES À LA COMPÉTITION

Procédures de sécurité pour l'échauffement

Veillez noter que les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront appliquées.

Vous pouvez consulter le document complet [ici](#).

Départs

Les départs se feront sur les plots conformément aux sections FR 2.3 et SW 4.1 de la FINA. Pour les épreuves de paranatation, les départs seront réalisés conformément au paragraphe 1.2.3.1 de l'annexe 2 et à la section WPS 11.1 de WPS.

Appuis de départ au dos

Les appuis seront disponibles. Les nageurs sont responsables de régler l'appareil.

Temps de passage officiels

Tout entraîneur qui souhaite utiliser le temps sur une distance plus courte que la distance totale de l'épreuve doit en aviser le commis de course avant le début de la session en question en soumettant un formulaire de demande de temps de passage officiel. L'entraîneur peut se procurer le formulaire en se présentant à la table du commis de course au bord de la piscine.

Préliminaires

Les préliminaires seront nagés dans 10 couloirs, en fonction de la répartition sénior.

Répartition des épreuves paralympiques

La répartition des épreuves préliminaires de chaque genre sera établie en fonction du temps (sans égard pour la classification sportive). Il n'y aura aucune série pyramidale.

L'équipement des nageurs paralympiques selon les codes d'exception (c.-à-d., appareils de départ et dispositif des tapeurs) doit être approuvé et identifié à la fin de la réunion technique.

Répartition des épreuves olympiques

Toutes les inscriptions soumises doivent utiliser des temps confirmés en grand bassin (GB). Les temps convertis ne seront pas acceptés. Les épreuves préliminaires et les finales contre la montre seront réparties en utilisant les inscriptions en grand bassin.

Le 800 m libre et le 1500 m libre seront nagés en fonction de la répartition sénior, et la série la plus rapide, sans égard pour l'âge, aura lieu à la session des finales. Toutes les autres séries seront nagées en fonction de la répartition sénior durant la session préliminaire, de la série la plus rapide à la plus lente en alternant les genres.

Les séries préliminaires du 400 m libre et du 400 m QNI seront réparties de la plus lente à la plus rapide. Les deux séries les plus rapides de ces deux épreuves seront nagées en série pyramidale.

Le directeur de rencontre se réserve le droit de créer des « séries excédentaires » pour ces épreuves selon l'horaire et le nombre d'inscriptions. Le cas échéant, les épreuves concernées seront annoncées à la réunion technique.

Finales

Toutes les finales seront nagées dans 10 couloirs.



Pour les épreuves du programme olympique, il y aura des finales A pour toutes les épreuves individuelles et des finales B pour toutes les épreuves individuelles pour lesquelles il y a 20 inscriptions individuelles ou plus par catégorie d'âge (jeunesse ou sénior) après l'heure limite de forfait des préliminaires pour l'épreuve en question.

Pour les finales contre la montre, les 10 nageurs les plus rapides, peu importe leur catégorie d'âge, nageront durant la session des finales.

Pour les épreuves du programme paralympique, il y aura seulement une finale A, et les finalistes seront déterminés au moyen du système de pointage paranatation canadien (calculatrice). Trois (3) nageurs par classe sportive tout au plus peuvent passer en finale.

Les finales seront réparties selon les temps. S'il y avait une égalité en vertu du système de pointage pour une épreuve donnée pour une même classe sportive, le nageur ayant obtenu le temps le plus rapide en préliminaire passera en finale. S'il y avait une égalité en vertu du système de pointage pour une épreuve donnée pour des classes sportives différentes, une course de bris d'égalité serait réalisée. Le nageur qui obtient le plus grand nombre de points durant le bris d'égalité passera en finale.

Si des couloirs demeuraient libres après avoir appliqué la règle de trois (3) nageurs par classe sportive, d'autres nageurs seront ajoutés à la finale A en fonction des pointages de chacun pour remplir les couloirs. Les nageurs supplémentaires nageront les finales en hors-concours et ne seront pas admissibles à recevoir un prix.

Séquence des finales : à confirmer à la réunion technique.

Barrages éliminatoires

Tous les barrages éliminatoires auront lieu à la fin de la session lors de laquelle l'égalité a eu lieu à une heure convenue par les entraîneurs et les officiels.

Relais

La série la plus rapide (10 équipes) sera nagée durant la session des finales à l'exception des relais mixtes, pour lesquelles toutes les séries seront nagées durant la session de finales du dimanche soir.

Les noms soumis lors de l'inscription sont considérés comme finaux, à moins qu'il n'y ait une demande de modification. Toute modification à la composition d'une équipe de relais doit être soumise au moins 30 minutes avant le début de la session à laquelle le relais est nagé.

INFORMATION SUR LES ACCRÉDITATIONS

Les accréditations de club (qui comprennent les entraîneurs, les gérants d'équipe et le personnel de soutien) seront accordées selon les entraîneurs et personnels de soutien soumis sur le système d'inscription en ligne pendant le processus d'inscription.

Les accréditations ne sont pas transférables et restent la propriété de Natation Canada. Elles peuvent être retirées en tout temps à la discrétion de Natation Canada. Tout utilisateur de l'accréditation accepte de respecter le Code de conduite et d'être filmé, photographié, enregistré de toute autre façon ou d'apparaître dans une émission télévisée pendant la compétition aux fins de promotion de Natation Canada et de développement de la natation.

Toute accréditation perdue sera remplacée au coût de 60 \$ chacune.

Accréditation des nageurs

Les nageurs recevront une accréditation d'accès au bord de la piscine. L'accréditation doit être visible en tout temps. L'accès à la piscine se fera par les vestiaires, après le passage au poste de contrôle principal.



Accréditation des entraîneurs

Tout entraîneur canadien doit être inscrit auprès de l'ACEN et de Natation Canada à titre de membre A1 ou B. Pour remettre les accréditations, Natation Canada va appliquer les exigences minimales de certification du PNCE spécifiques au type/à la catégorie d'inscription des entraîneurs.

Conformément à l'article 11.2 de l'annexe A du [manuel d'inscription](#), en cas de circonstance extraordinaire, un entraîneur qui ne respecte pas les exigences ci-dessus peut faire appel à Natation Canada pour obtenir un accès temporaire à une compétition nationale de Natation Canada. Le formulaire de demande d'exemption se trouve [ici](#).

Tous les entraîneurs sont responsables de s'inscrire et de récupérer leur accréditation d'accès au bord de la piscine à la compétition.

Tous les entraîneurs de club et entraîneurs universitaires canadiens qui assistent à la compétition **doivent** soumettre leur nom et leurs renseignements avec les inscriptions du club. Les entraîneurs qui ne soumettent **pas** d'inscription pour leurs athlètes, mais qui vont assister à la compétition, doivent écrire à jjay@natation.ca pour être ajoutés à la liste des accréditations. Les entraîneurs universitaires qui assistent à la compétition sans soumettre d'inscription doivent remplir [ce formulaire](#) pour identifier les nageurs qu'ils vont superviser pendant la compétition.

Accréditation du personnel de soutien

Les clubs qui requièrent du personnel de soutien (soutien pour les paranageurs, massothérapeute, physiologiste, médecin, préparateur mental ou gérant d'équipe seulement) sont tenus de les ajouter au système d'inscription, de suivi et des résultats. Le registraire de club est responsable de l'ajout d'un membre du personnel de soutien au système d'inscription pour que ce dernier **ait accès au bord de la piscine lors des compétitions nationales de Natation Canada seulement**. *Les membres du personnel de soutien qui ne sont pas inscrits au système d'inscription ne seront pas autorisés à se trouver au bord de la piscine aux compétitions nationales de Natation Canada.*

Accréditation des entraîneurs étrangers et du personnel de soutien (100 \$ CAD)

Les entraîneurs étrangers doivent soumettre leur renseignement avec le fichier d'inscriptions de leur équipe. Tout entraîneur ou membre du personnel de soutien (autre que les membres de USA Swimming) doit demander à sa fédération nationale de fournir une lettre à Jocelyn Jay (jjay@natation.ca) confirmant qu'il est un entraîneur national ou un membre de soutien inscrit et en règle dans ce pays. Les frais pour les entraîneurs étrangers et le personnel de soutien sont de 100 \$ CAD par entraîneur ou membre du personnel de soutien par compétition. Ces frais seront inclus à la facture des inscriptions des nageurs.

CLASSIFICATION DE LA PARANATATION

Une classification de niveau 3 aura lieu lors de cette compétition. Tous les nageurs doivent avoir obtenu au moins une NQM dans leur classe sportive actuelle pour participer à la compétition. Pour être vus pour une classification de niveau 3, les nageurs doivent avoir atteint le TIC dans les deux épreuves d'observation (ÉO). Les nageurs ne peuvent obtenir une exception concernant les épreuves d'observation à des fins de classification, sauf pour changer de classe sportive. Le responsable de la classification va aviser la coordonnatrice des inscriptions de tout changement aux épreuves en raison d'un changement de classe sportive. Les nageurs doivent nager leurs deux épreuves désignées S et SB.

Les épreuves d'observation sont le 50 m brasse (SB1-SB3), 100 m brasse (SB4-SB9), 200 m libre (S1-S5) et 400 m libre (S6-S10).



Les nageurs canadiens qui n'ont jamais eu de classification de niveau 3 ou ont une date de révision de niveau 3 en attente pour 2023 (ou avant) doivent demander une classification. **Les nageurs qui demandent une classification doivent soumettre une demande en ligne avant la date limite d'inscription, soit le 7 mars 2023.**

Si un nageur n'a jamais été classifié précédemment au niveau 3 ou si son statut de classe sportive de niveau 3 doit être révisé, il doit s'inscrire avec sa classe sportive de niveau 2 ou sa classe actuelle de niveau 3. Des ajustements pourront être apportés au besoin après le rendez-vous de classification et avant le début de la compétition.

La classification aura lieu les 14 et 15 mars 2023. Les athlètes doivent prévoir leurs déplacements pour être disponibles pour la classification à partir de 8 h le 14 mars 2023.

Vous recevrez la date et l'heure pour votre rendez-vous de classification par courriel de responsable de la classification domestique, Mike Edey.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PRIX ET AU POINTAGE

Des médailles pour les premières, deuxième et troisième places remportées par des nageurs canadiens seront remises pour les épreuves des programmes olympique et paralympique. Des médailles commémoratives seront remises aux nageurs étrangers qui auront terminé parmi les trois meilleurs.

- Bannière des Championnats canadiens de l'Est remise à l'équipe gagnante
- Prix de l'athlète canadienne féminine et de l'athlète canadien masculin ayant le meilleur pointage total par groupe d'âge (5-2-1)*
- Prix de l'athlète canadienne féminine et de l'athlète canadien masculin de paranatation ayant le meilleur pointage total (5-2-1)*

*Au besoin, le nombre total de médailles d'or par athlète sera utilisé pour briser une égalité entre des athlètes. Si l'égalité persiste, le nombre total de médailles d'argent sera utilisé, puis le nombre total de médailles de bronze. Si des nageurs ont le même nombre de points et de médailles d'or, d'argent et de bronze, deux athlètes seront déclarés gagnants et recevront le prix.

Pointage de la rencontre

Points accordés aux places 1-20 par groupe d'âge et par classe multiple pour les épreuves individuelles : 50-30-20-19-18-17-16-15-14-13 et 12-9-8-7-6-5-4-3-2-1.

Points accordés aux places 1-10 pour les épreuves de relais : 100-60-40-38-36-34-32-30-28-26.

À NOTER : aucun point ne sera accordé pour les temps qui ne satisfont pas à la norme de qualification, et les nageurs étrangers ne sont pas admissibles à recevoir des points pour des pointages d'équipe ou les prix décernés aux athlètes ayant le plus de points.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les participants inscrits à la compétition doivent être conscients que des contrôles antidopage aléatoires peuvent être effectués par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) conformément au programme canadien d'antidopage.

Afin d'éviter un test positif et les conséquences d'une violation des règles antidopage, nous encourageons les athlètes à prendre les mesures suivantes :

- **Vérification des médicaments** : Consulter le Global DRO (<http://www.globaldro.com/>) pour déterminer si des médicaments ou traitements, sur ordonnance ou non, sont proscrits et figurent sur la liste des substances et méthodes interdites de l'AMA.



- **Vérification des exigences en matière d'exemption médicale** : Les athlètes qui doivent utiliser un médicament interdit pour une raison médicale légitime doivent consulter le <https://cces.ca/fr/exemptions-medicales> pour obtenir des informations et les consignes pour demander une exemption médicale.
- **Apprentissage des risques de dopage liés à la prise de suppléments** : N'utilisez pas de supplément ou prenez des précautions importantes avant de le faire. Le CCES ne peut pas vérifier ces suppléments et il est impossible de les vérifier dans Global DRO. L'absence de réglementation de l'industrie et du gouvernement fait qu'il est impossible de confirmer quels sont les ingrédients de ces suppléments. Pour en savoir davantage : <https://cces.ca/fr/supplements>.
- **Étapes de la procédure de prélèvement des échantillons** : Cette vidéo explique les étapes d'un contrôle antidopage : <https://cces.ca/fr/prelevement-des-echantillons>.
- **Communiquer avec le CCES pour toute question** :
 - Courriel : info@cces.ca
 - Numéro sans frais : 1-800-672-7775
 - Site internet : <https://cces.ca/fr/zoneathlete>

RENSEIGNEMENTS SUR LE SITE DE COMPÉTITION

Accueil des officiels et des entraîneurs

Une salle d'accueil sera disponible pour les officiels et les entraîneurs.

Stationnement

Des stationnements publics et de la ville sont disponibles à proximité. Les stationnements de la ville de Windsor sont payants. Des stationnements accessibles sont disponibles du côté Ouest de l'établissement et une vignette/plaque d'immatriculation émise par une province est requise.

Casiers

Des casiers sont disponibles gratuitement dans tous les vestiaires. Apportez votre cadenas.

RENSEIGNEMENTS DE VOYAGE

Hébergement à l'hôtel

La liste des hôtels pour cette compétition se trouve au <https://www.swimming.ca/fr/ressources/divers/hotel/>.

Partenaire de location de voiture de Natation Canada

AVIS Rent a Car - pour réserver un véhicule, visitez le <https://www.swimming.ca/fr/ressources/divers/outils-de-voyage/>.

Le document a été rédigé en anglais et traduit en français. En cas de divergence entre les deux versions, la version anglaise aura préséance sur le présent document.



HORAIRE DE COMPÉTITION

PRÉLIMINAIRES ÉCHAUFFEMENT 7 H 30-8 H 45 DÉBUT 9 H			FINALES ÉCHAUFFEMENT 16 H 30-17 H 45 DÉBUT 18 H		
JOUR 1 (JEUDI)					
F		H	F		H
301	200 m LIBRE (para)	302	301	200 m LIBRE(para)	302
1	200 m LIBRE	2	1	200 m LIBRE	2
303	100 m DOS (para)	304	303	100 m DOS (para)	304
3.	100 m DOS	4	3.	100 m DOS	4
5	200 m BRASSE	6	5	200 m BRASSE	6
7	4x100 m LIBRE (SL)	8	9	800 m LIBRE (SR)	
9	800 m LIBRE (SL)			1500 m LIBRE (SR)	10
	1500 m LIBRE (SL)	10	7	4x100 m LIBRE (SR)	8
JOUR 2 (VENDREDI)					
305	100 m LIBRE (para)	306	305	100 m LIBRE (para)	306
11	100 m LIBRE	12	11	100 m LIBRE	12
307	50 m DOS (para)	308	307	50 m DOS (para)	308
13	50 m DOS	14	13	50 m DOS	14
309	100 m BRASSE (para)	310	309	100 m BRASSE (para)	310
15	100 m BRASSE	16	15	100 m BRASSE	16
311	50 m PAPILLON (para)	312	311	50 m PAPILLON (para)	312
17	50 m PAPILLON	18	17	50 m PAPILLON	18
19	400 m QNI	20	19	400 m QNI	20
21	4x200 m LIBRE (SL)	22	21	4x200 m LIBRE (SR)	22
JOUR 3 (SAMEDI)					
313	400 m LIBRE (para)	314	313	400 m LIBRE (para)	314
23	400 m LIBRE	24	23	400 m LIBRE	24
315	100 m PAPILLON (para)	316	315	100 m PAPILLON (para)	316
25	100 m PAPILLON	26	25	100 m PAPILLON	26
317	50 m BRASSE (para)	318	317	50 m BRASSE (para)	318
27	50 m BRASSE	28	27	50 m BRASSE	28
29	200 m DOS	30	29	200 m DOS	30
31	4x100 m QN (SL)	32	31	4x100 m QN (SR)	32
JOUR 4 (DIMANCHE)					
33	200 m PAPILLON	34	33	200 m PAPILLON	34
319	50 m LIBRE (para)	320	319	50 m LIBRE (para)	320
35	50 m LIBRE	36	35	50 m LIBRE	36
321	200 m QNI (para)	322	321	200 m QNI (para)	322
37	200 m QNI	38	37	200 m QNI	38
323	150 m QNI (para)	324	323	150 n QNI (para)	324
39	1500 m LIBRE (SL)		39	1500 m LIBRE (SR)	
	800 m LIBRE (SL)	40		800 m LIBRE (SR)	40
			41	4x100 m QN Mixte	41
SR = Série rapide SL = Séries lentes Para = paranatation					

**SWIMMING
CANADA
NATATION**



12 – 30 novembre, 2022